

Rapport Commission Finances

INTRODUCTION

L'année 2021 a été perturbée par la Covid durant le 1^{er} semestre 2021. Pour le deuxième semestre 2021, l'activité est repartie. Nous espérons qu'en 2022/2023, nous retrouverons notre activité de 2019/2020.

Cette reprise partielle s'est manifestée au niveau des licenciés

Ainsi pour la saison 2019/2020 nous avons 41 116 licenciés. Pour la saison 2020/2021 nous avons perdu 8 287 licenciés

Pour la saison 2021/2022, nous avons 38 117 licenciés fin mai 2022, toujours en recul par rapport à la saison 2019/2020,

Au niveau des clubs pour 2021/2022 nous avons eu la création de 5 clubs mais la perte de 7 clubs.

Nous rappelons que pour aider les licenciés et les clubs, la Ligue a :

- Diminué de 10 euros en moyenne le prix de l'adhésion à la Ligue,
- Non facturé les engagements sur la saison 2020/2021 par manque de match
- Et non facturé les « frais d'arbitrage ».

Pour 2022/2023 nous appliquerons les mêmes tarifs d'adhésion et les mêmes montants d'engagements de mutation et d'affiliation qu'en 2019/2020. Pour rappel, les tarifs appliqués par la Ligue n'ont pas augmenté depuis 2017, et certains ont même diminué tel que les frais d'arbitrage.

Nous tenons à remercier chaque acteur de ce sport, salariés et bénévoles de la Ligue, des comités et des clubs, tous les intervenants extérieurs et les licenciés, car sans eux la Ligue n'existerait pas

Tous ces événements se traduisent dans les documents financiers

Nous présenterons dans un premier temps le compte de résultat par la détermination :

- Du résultat courant
- De l'influence du résultat financier
- De l'influence du résultat exceptionnel
- De l'excédent ou du déficit.

Dans un deuxième temps nous présenterons :

- Le bilan 2021

En annexe vous trouverez les documents élaborés par le cabinet DOFIGEST , représenté par M. Bossard et certifiés par le cabinet de commissaire aux comptes BBM associés représenté par M. Bret

1. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est déterminé par les produits d'exploitation desquels il sera déduit les charges d'exploitation

RESULTAT COURANT

Il est déterminé par la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

Les produits d'exploitation

Ils sont composés du chiffre d'affaires net et des autres produits d'exploitation.

Le chiffre d'affaires net

	2021	2020	2019
Adhésion et licences	1128	1591	1706
Mutations	195	232	254
Engagements	57	60	118
Affiliations	108	52	118
Compétitions Interligues/Interpôles	0	148	370
Stage d'été	222	0	257
Formation ITFE et arbitrage	299	206	199
Billetterie matchs Golden League + partenariats	0	0	126
Frais gestion arbitrage	24	0	41
Autres	50	52	101
Total « chiffre d'affaires net » (en k€)	2083	2341	3290

Principales variations :

1) Le produit lié aux licences est en diminution de 463 k€ par rapport à 2020 et de 578 k€ par rapport à 2019

Cette diminution s'explique par deux raisons :

- L'évolution des tarifs pour tenir compte de la COVID
 - La FFHB a établi deux tarifs pour les licences ; un tarif pour les renouvellements composé de la part pour la maison du handball et les assurances et un tarif pour les nouveaux adhérents avec une participation supplémentaire intitulée « adhésion à la Fédération ».
 - La ligue AURA a diminué toutes les adhésions en moyenne de 10 euros

- La diminution du nombre de licenciés
 - En 2019/2020 nous avons 41 116 licenciés
 - En 2020/2021 nous avons 32 829 licenciés
 - Pour la saison 2021/2022 nous avons 38 072 licenciés (fin avril 2022)

Notons que c'est la population des joueurs 12 16 ans qui a le plus souffert. Nous avons perdu 2100 licenciés entre 2019/2020 et 2021/2022 dans cette tranche d'âge.

2) Les compétitions inter-pôle et inter-ligue

En 2021 à cause du COVID ces manifestations ont été annulées d'où une perte de 370 k€ par rapport à 2019

3) Les stages d'été.

En 2020 nous avons été forcés d'annuler cette activité à cause du COVID.

Pour 2021, nous avons pu recevoir les enfants en respectant certaines normes dictées par la COVID

Pour 2022, le stage de Passy est complet pour les trois semaines et le remplissage du stage de Chamousset s'est plus lentement. Il ne reste que 20 places pour 2022.

4) L'Institut de Formation est un secteur est en pleine expansion. En effet depuis 2019, ce secteur est de plus en plus performant et en pleine évolution.

Une certification a été demandée et obtenue (certification « Qualiopi ») et ce secteur est de plus en plus structuré. Il a atteint des dimensions très importantes et une réorganisation se fera sur 2022

Les recettes liées à la formation ont augmenté de 50% par rapport à 2019

En conclusion nous avons perdu 1207 k€ de recettes en 2021 par rapport à 2019 soit 36%

Subventions

	2021	2020	2019
Subventions FFHB	190	223	218
Subventions de l'ANS	108	63	48
Subvention région	178	154	161
Subventions autres	3	21	95
Total subventions (en k€)	479	461	522

Les subventions liées à la FFHB sont en légères diminution. Pour 2022 elles devraient se maintenir au même niveau que celles de 2021.

Les subventions de l'ANS sont en augmentation pour 2021, car ce dernier organisme a fait un complément de subvention exceptionnel pour 33 500€.

Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges et autres produits

	2021	2020	2019
Reprise sur provisions	35	60	63
Transfert de charges	194	41	26
Autres produits	21	6	18
Total des autres produits d'exploitation (en k€)	250	107	107

1) Reprise sur provision

Cela concerne la reprise de la provision de départ à la retraite et des provisions pour les clubs en difficulté

2) Transfert de charges

Nous avons une augmentation de 153 k€ du regroupement de ces postes.

Cette augmentation provient principalement d'une aide liée au COVID. Nos cotisations sociales ont diminué de 130 k€ en 2021. Nous avons déjà reçu une aide en 2020 d'un montant de 117 k€, mais cette somme a été directement affecté au compte 645100 Charges patronales URSSAF.

Produits d'exploitation

	2021	2020	2019
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	2 083	2341	3290
TOTAL AUTRES PRODUITS	729	568	614
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 812	2909	3904

Les charges d'exploitation

Elles sont composées de :

- Achats et autres charges externes
- Impôts et taxes
- Salaires et charges
- Amortissements et provisions
- Autres charges

Achats et charges externes

	2021	2020	2019
Licences versées à la FFHB	599	839	882
Mutations	73	86	94
Affiliations	33	34	41
Locations	71	66	131
Honoraires	88	80	94
Frais match international	0	0	93
Personnel mis à disposition	253	149	299
Frais déplacements missions	159	203	531
Autres frais et charges externes	250	187	218
Total (en k€)	1526	1656	2495

1) Licences

Suite de la perte de nos licenciés et de la diminution des tarifs appliqués par la FFHB nous avons moins reversé à la FFHB.

2) Affiliation

Nous avons à peu près le même nombre de clubs donc le coût des affiliations auprès de la FFHB n'a pas beaucoup varié.

3) Maintien du montant des locations entre 2020 et 2021

Le montant des locations en 2019 était important. Nous organisons des inter pôles masculins et des inter ligues. Ces manifestations avaient demandé d'importantes locations de véhicules.

Nous n'organisons plus ces manifestations depuis 2020.

4) Personnel extérieur et mis à disposition de la Ligue

En 2021 nous avons pratiquement retrouvé le même niveau d'utilisation de personnel extérieur qu'en 2019.

- L'activité « stages vacances » a fait appel à du personnel extérieur en 2021 pour 66 k€. En 2020 ces stages n'ayant pas eu lieu nous n'avons pas eu de charges sur cette activité.
- Le PPF a utilisé 81 k€ pour cet exercice contre 64 k€ pour l'exercice précédent
- L'ITFE a utilisé 71 k€ pour cet exercice contre 61 k€ pour l'exercice précédent.

5) Déplacements et missions

Les frais de déplacements et missions continuent à diminuer d'année en année.

En effet, la pandémie nous a obligé à utiliser des moyens de communications différents qui se sont pérennisés. Ainsi l'essentiel des réunions qui se faisaient en présentiel, se font maintenant en visio conférence.

Impôts et taxes

	2021	2020	2019
Taxes sur les salaires	47	55	57
Formation continue, taxe formation	13	19	11
Taxes foncière	8	8	9
Total impôts et taxes (en k€)	68	82	77

1) La taxe sur les salaires est basée sur le total des salaires payés durant l'année.

En 2021, nous avons un deuxième salarié dont la rémunération est prise en charge par l'URSSAF et les caisses de mutuelles, d'où diminution de la taxe sur les salaires

2) Formation : en 2021 nous avons eu une aide de l'AFDAS de 11 k€ pour la prise en charge d'une partie de la formation des salariés de la Ligue.

Salaires et charges sociales

	2021	2020	2019
Salaires	632	644	701
Charges sociales	271	186	294
Total salaires et charges (en k€)	903	830	995

1) Salaires

Entre 2020 et 2021, les départs et embauches se sont globalement compensés.

La légère diminution de ce poste provient de la prise en charge par des organismes extérieurs (URSSAF et caisse complémentaire) d'un salaire

2) Charges sociales

Les charges sociales en 2021 ont augmenté de 45% par rapport à 2020 et celles de 2020 étaient en diminution de 36% par rapport à celles de 2019.

Nous avons eu deux aides liées au COVID. En 2020, nous avons eu une aide de 117 k€ et en 2021, une aide de 130 k€. Comme expliqué plus haut, ces aides n'ont pas été comptabilisées de la même manière pour ces deux exercices.

En 2020 cette réduction des cotisations a été déduite des charges URSSAF (compte 645100) et en 2021 cette aide a été comptabilisée en transfert de charges (compte 791240)

De plus, début 2021, les contrats liés aux mutuelles et aux prévoyances ont été renégociés, ce qui nous a permis de faire des économies de charges

Dotation aux amortissements et provisions

	2021	2020	2019
Dotation aux amortissements	84	85	90
Dotations provisions clubs et autres créanciers	12	19	36
Dotations pour risques et charges	41	35	58
Total amortissements et provisions (en k€)	137	139	185

1) Dotation aux amortissements

Chaque année la Ligue constate la dépréciation de ses immobilisations. Cette dépréciation sera utilisée pour renouveler nos immobilisations

2) Dotation aux provisions clubs et autres créanciers

Quelques clubs ont des difficultés financières. Le risque a été évalué à 12 k€

3) Dotation pour provision pour risques

Ce compte regroupe les dotations pour les actions en cours aux Prud'hommes et les dotations pour les départs à la retraite.

Autres charges

	2021	2020	2019
Aides aux comités	74	56	66
Autres	11	8	17
Total autres charges (en k€)	85	64	84

RAS

Charges d'exploitation

En conclusion, le tableau ci-dessous résume les charges d'exploitation.

	2021	2020	2019
Achats et autres charges externes	1526	1656	2441
Impôts et taxes	68	82	77
Salaires et charges	903	830	996
Amortissements et provisions	139	139	185
Autres charges	85	64	84
Total (en k€)	2721	2771	3783

Le résultat d'exploitation

Le **résultat d'exploitation** est donc égal à :

	2021	2020	2019
Produits d'exploitation	2812	2 909	3 904
Charges d'exploitation	2721	2 770	3 782
Résultat d'exploitation (en k€)	90	139	121

INFLUENCE DU RESULTAT FINANCIER

	2021	2020	2019
Résultat d'exploitation	90	139	121
Résultat financier	-11	-8	-8
Résultat courant avant impôt (en k€)	79	131	113

En 2021 les charges financières ont augmenté. En effet, nous avons demandé au LCL de racheter l'emprunt que nous avons à la Société Générale. Nous avons eu des pénalités qui ont été comptabilisées dans ce compte. L'emprunt initial avait un taux de 2.41% et le taux actuel est de 0.98%.

INFLUENCE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2021	2020	2019
Résultat exceptionnel	-15	-9	7
Résultat exceptionnel (en k€)	-15	-9	7

RAS

DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	2021	2020	2019
Résultat courant avant impôt	79	131	113
Résultat exceptionnel	-15	-9	7
Impôt société	0	0	-10
Résultat de l'exercice (en k)	64	122	110

En conclusion, si nous n'avions pas eu une aide de l'URSSAF liée au COVID de 130 k€, nous aurions eu un déficit de 66 k€. Nous rappelons que les aides COVID ne sont plus attribuées à partir de 2022.

Pour éviter d'avoir un déficit en 2022, nous devons fixer pour la saison 2022/2023 les prix des adhésions à la Ligue AURA, au même niveau que pour 2017.

2. PRESENTATION DU BILAN

Actif du bilan

Les biens sont classés par ordre croissant de liquidité.

Nous commenterons successivement :

- Les immobilisations
- L'actif circulant
- Le compte de régularisation

Les immobilisations

	2021	2020	2019
Immobilisations nettes (en k€)	727	772	855

La Ligue n'a pas fait d'investissement important en 2021.

Nous avons investi dans des logiciels pour mettre en place le paiement en ligne, et le suivi des inscriptions appliqué aux les stages vacances pour 2022.

Par ailleurs, la valeur des immobilisations diminue d'année en année car elles sont dépréciées par l'intermédiaire des dotations aux amortissements.

Actif circulant

	2021	2020	2019
Créances et comptes rattachés	632	857	756
Autres créances	102	101	346
Trésorerie	1358	1 308	1 614
Total (en k€)	2092	2 266	2 716

1) Créances et comptes rattachés

La diminution des créances provient de deux éléments

- D'une diminution du nombre de licenciés au 31 décembre 2021 : 36 240 licenciés contre 41 110 licenciés au 31 décembre 2020
- De la diminution du prix unitaire de la licence de la FFHB et du prix de l'adhésion à la Ligue.

Nous tenons à remercier les clubs qui ont régulièrement payé la Ligue.

2) Autre créances

Le poste le plus important est constitué des subventions. Cela concerne des subventions de la région « subvention d'objectif ». Ces dernières subventions sont classées en produits à recevoir car il y a un an de décalage entre l'attribution de la subvention à la Ligue AURA et le versement. C'est ainsi qu'en 2020, il y avait pour 66 k€ de subventions contre 67 k€ en 2021.

3) Trésorerie

Nous avons perdu 257 k€ de trésorerie au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2019.

Cette perte de trésorerie est due principalement à la diminution du prix des adhésions à la Ligue, pour la saison 2021/2022.

Nous vous rappelons qu'il est proposé, comme chaque année aux clubs de payer les factures de licences en 10 fois. Ce système facilite la gestion de leur trésorerie. Cette facilité de paiement peut être proposée aux clubs car la FFHB applique cette méthode.

Compte de régularisation

	2021	2020	2019
Charges constatées d'avance (en k€)	283	423	509

En 2021, ce compte est composé principalement des charges correspondant aux licences du 1^{er} semestre 2022 pour 220 k€.

Nous avons au 31 décembre 2020 pour 370 k€ de licences du 1^{er} semestre 2021

Passif du bilan

Nous commenterons successivement les postes :

- Fonds associatif
- Provisions et fonds dédiés
- Emprunts
- Avances et acomptes reçus
- Dettes fournisseur et comptes rattachés
- Dettes fiscales et sociales
- Autres dettes
- Produits constatés d'avance

Fonds associatif

La constitution du fond associatif a eu lieu lors de la fusion des 3 Ligues en janvier 2017. Il s'élevait à 605 k€.

Chaque année le fond associatif est augmenté du résultat positif de l'exercice ou diminué en cas de perte. Le fond associatif joue le rôle de réserve. Il sera utilisé pour faire face à un résultat déficitaire. En cas de dissolution, les fonds associatifs serviraient à apurer les dettes puis le solde serait restitué aux comités et aux clubs

	2021	2020	2019
Fonds associatifs	947	825	715
Résultat en instance d'affectation	64	122	120
Subventions pour investissements	2	3	5
Total (en k€)	1013	951	840

Le résultat de 2020 de 122 k€ a été affecté au fonds associatif, suite à la décision de l'Assemblée Générale de 2021.

Provisions et fonds dédiés

	2021	2020	2019
Provision pour départ à la retraite	112	127	149
Provision pour risque et charges	102	60	25
Total (en k€)	214	187	174

1) Provision pour départ à la retraite

Nous avons l'obligation légale de constater les sommes dues au moment du départ à la retraite des salariés. Cette provision a diminué en 2021.

2) Provisions pour risques et charges

Tous les ans, nous devons provisionner d'éventuels recours.

Emprunts

	2021	2020	2019
Emprunts bancaires	498	566	616
Emprunts auprès d'autres organismes	11	29	46
Total (en k€)	509	595	662

1) La pression des emprunts bancaires diminue d'année en année.

2) L'emprunt souscrit auprès de la Société Générale, en 2014, pour l'achat des locaux de Bron, a été racheté par le LCL en 2021. Le taux initial de 2.41%, est actuellement de 0.98%.

Le taux de l'emprunt lié à l'achat de l'établissement de Montbonnot a été renégocié. Le taux initial de 2.95% est actuellement de 0.98%.

Avances et acomptes reçus

Fin 2021, la FFHB nous a fait une avance de trésorerie

Cette dernière a été utilisée en 2022, pour les inter pôles féminins

Dettes fournisseur et comptes rattachés

	2021	2020	2019
Dettes fournisseurs	393	576	789
Fournisseurs factures non parvenues	55	37	37
Total (en k€)	448	613	826

Les dettes vis-à-vis des fournisseurs ont diminué de 183 k€ entre 2020 et 2021.

Notre fournisseur le plus important est la FFHB. De 481 k€ en 2020, la dette s'élève à 273 k€ au 31 décembre 2021.

La raison est encore une fois la diminution du prix des licences de la FFHB et du nombre de licenciés.

Dettes fiscales et sociales

	2021	2020	2019
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	161	154	169
Dettes vis-à-vis de l'Etat	2	6	28
Total (en k€)	163	160	197

1) Dettes vis-à-vis des organismes sociaux

- 115 k€ de provisions pour congés payés et charges sociales sur congés payés ;
- 46 k€ de dettes vis-à-vis de l'URSSAF et des caisses sociales.

2) Dettes vis-à-vis de l'État

RAS

Autres dettes

	2021	2020	2019
Autres dettes	6	1	8
Avoirs à établir vis-à-vis des clubs	28	56	
Total (en k€)	34	57	8

RAS

Produits constatés d'avance

	2021	2020	2019
Interpôles /Inter ligues	0	0	217
Licences premier semestre 2022	401	708	848
Mutations 1e semestre 2022	94	101	125
Engagements 1 ^{er} semestre 2022	57	0	60
Affiliations 1 ^e semestre 2022	57	51	58
Autres	13	37	75
Total (en k€)	622	897	1383

On retrouve l'impact de la perte de l'organisation des inter pôles masculins et inter ligues déjà mentionnée et les impacts liés au COVID sur les licences et l'activité.

Conclusion

Nous espérons que l'activité de la Ligue pour 2022, se déploiera comme pour 2019, et que nous pourrons organiser toutes les manifestations prévues.

La commission des finances vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Merci à tous.

Françoise Stoffer, Trésorière